

<http://doi.org/10.31861/pytlit2021.103.184>

УДК 81(44)(092)“16”:811.133.1’255.2

**DE RÉFLEXIONS DE MARIE DE GOURNAY
SUR LES TECHNIQUES DE LA TRADUCTION
(D’APRES LE TRAITE *LETTRE A MONSEIGNEUR DE GELAS*)**

Mykhailo Popovych

orcid.org/0000-0002-5040-7226

mpopovych@yahoo.fr

Professeur des universités

Département d'études romanes et de traduction

Université Nationale de Tchernivtsi Yuriy Fedkovytch

2, rue Kotsubinskyi, 58012, Tchernivtsi, Ukraine

Résumé. Dans cette contribution, nous nous proposons de passer en revue les réflexions sur les techniques de la traduction selon Marie de Gournay comme elle les exprime dans son traité *Lettre à Monseigneur de Gelas*. Il faut dire que la traduction, en tant qu'activité intellectuelle dont le but principal est d'enrichir la culture nationale et de perfectionner la langue maternelle, a toujours été l'objet privilégié des réflexions de cette auteure. On trouve des notations sur cette activité dans plusieurs traités qu'elle a rassemblés dans son œuvre *Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay* (1641). C'est dans ces textes qu'elle explicite au mieux sa théorie de la traduction. La notion de « théorie » est à prendre ici non pas au sens moderne, bien évidemment, mais au sens du mot grec « theoria », c'est-à-dire un ensemble cohérent d'explications, de notions, d'idées, de suggestions, de lois et d'hypothèses. Il s'agit donc de remettre à l'ordre du jour cette « theoria », en privilégiant un examen scrupuleux de la Lettre à Monseigneur de Gelas. Car nous sommes convaincus que Marie de Gournay a son mot à dire dans les débats contemporains sur la traduction, et que ses idées sur l'art de la traduction sont encore stimulantes, malgré près de cinq siècles de distance.

Mots clés : Marie de Gournay ; langue française ; histoire de la traduction ; techniques de la traduction ; traducteur.

La science « d'accueillir l'autre dans sa langue », constituant l'objectif de notre contribution, s'est formée pendant au moins deux mille ans. Nous allons nous demander ce qu'ont été les techniques de la traduction :

1. De l'époque romaine à la Renaissance.
2. Les prémices de la traduction en France.
3. L'apport de Marie de Gournay dans les techniques de la traduction.

De l'époque romaine à la Renaissance

Si l'on ne prend pas en compte les civilisations préromaines, pendant lesquelles la traduction n'est encore qu'à l'état embryonnaire, les premiers jalons de cette technique ont été posés par Cicéron (106–43 av. J.-C.). Dans son traité *Du meilleur genre d'orateurs* (*De optimo genere oratorum*), il entreprend « l'une des premières tentatives d'approche théorique de la traduction », en traduisant en latin les discours des plus célèbres orateurs grecs Eschine et Démosthène (Ballard 2019). Puis ce fut le tour des traducteurs du Moyen Âge de faire progresser cette technique, d'en faire un instrument donnant un accès direct à une autre culture, et permettant aux personnes parlant différentes langues de s'entendre. Notons au passage qu'un apport de poids dans la progression de cette technique est dû aux Pères de l'Église chrétienne qui diffusèrent parmi les peuples européens des textes sacrés, les traduisant du grec ou de l'hébreu en latin, et plus tard du latin en langues populaires. On distingue, sur ce point, le rôle prépondérant des traductions des Saintes Écritures de Saint Jérôme (347–420), considéré de nos jours comme le père des traducteurs.

Après mille ans de dépression médiévale, l'époque de la Renaissance donne une nouvelle impulsion à la technique consistant à se faire comprendre par un étranger en dépit de la diversité langagière et culturelle. Deux phénomènes favorisent cette évolution : 1) la substitution des langues vernaculaires au latin ; 2) la soif des personnes instruites d'élargir leurs horizons à de nouvelles connaissances.

De la sorte, l'officialisation de l'usage de langues vernaculaires d'une part, et le désir des doctes de s'approprier les œuvres de penseurs grecs et latins d'autre part, impulse dans l'Europe du XVI^e siècle une importante activité de traduction. Antoine Bermann remarque à ce propos :

La Renaissance se signale d'abord par un accroissement massif du volume des traductions, accroissement qui n'est comparable qu'à celui qui a eu lieu dans la seconde moitié du XX^e siècle (Berman 1988: p. 23).

Les prémices de la traduction en France

Dès la Renaissance, les traducteurs prennent en considération les acquis et les traditions séculaires de leurs nombreux devanciers, et cherchent à édicter des règles de traduction permettant de reproduire toutes les qualités de l'original, tout en restant totalement fidèle. Ceci a entraîné un tournant dans la traduction, considérée jusque là comme un métier, devenant progressivement un art et une science. Ces deux approches se retrouvent depuis dans les ouvrages traduits. Quatre siècles après, G. Mounin dira à ce propos que « la traduction reste un art – mais un art fondé sur une science » (Mounin 1964: p.13).

Ainsi, les premiers principes d'une nouvelle discipline parfois nommée au XX^e siècle « traductologie », élaborée depuis l'antiquité par de nombreux traducteurs, se sont nettement manifestés en Europe à l'époque de la Renaissance, surtout sur le terrain intellectuel en France.

De l'avis de beaucoup de chercheurs, la Renaissance est une période propice à la traduction des ouvrages des penseurs antiques. Tout intellectuel connaissant une langue étrangère se croit capable et même obligé de traduire quelques textes sans se rendre compte de ce qu'est en fait la traduction. L'historien de la traduction, Antoine Berman, résume ainsi ce développement des traductions à l'époque de la Renaissance :

Donc tout le monde traduit, est pris par l'impulsion de traduire, de traduire de tout et n'importe quoi, mais aussi n'importe comment (cursif de l'auteur) [...]. On s'attaque à des livres dont on ignore presque la langue et, surtout, on traduit sans aucun principe (Berman 1988: p. 25).

Par conséquent, souligne-t-il en plein accord avec J. du Bellay, « les mauvaises traductions abondent » (*ibid.*).

Bien entendu un tel état de choses, du fait de la médiocre qualité des traductions, ne peut passer inaperçu dans les milieux cultivés, et cela ne peut perdurer. Avec la croissance des traductions au XVI^e siècle apparaissent les premières réflexions sur la façon de traduire. L'honneur d'être le premier explorateur de ce « champ inculte » de la traduction

appartient, selon de nombreux scientifiques, à Etienne Dolet (1509–1546), écrivain, imprimeur et humaniste français de la Renaissance. En 1540, il publie son célèbre traité sur « La manière de bien traduire une langue en une autre » dans lequel il établit cinq règles de bonne traduction, que tout traducteur devrait suivre.

« En premier lieu, il faut, écrit-il, que le traducteur entende parfaitement le sens et la matière de l’auteur qu’il traduit » (Dolet 1540: p. 13)¹. Les quatre autres règles sont : avoir une parfaite connaissance des deux langues, ne pas traduire mot à mot, s’abstenir de mots hors de l’usage commun, et respecter les règles de la syntaxe, en évitant des « collocations impertinentes » (Dolet 1540: p. 18). Ces quatre règles sont, d’une manière ou d’une autre, liées à la première².

Etienne Dolet a eu de nombreux continuateurs en France qui s’interrogent sur la nécessité d’établir des règles de la traduction, commentant et complétant celles définies par Dolet. Ce sont entre autres Jacques Amyot (1513–1593), Joachim Du Bellay (1522–1560), François de Malherbe (1555–1628), et plusieurs autres écrivains et traducteurs. Leur contribution à la progression de la technique de la traduction française fait l’objet d’études dans de nombreuses recherches sur le sujet.

À ce sujet, nous allons nous adresser à l’héritage intellectuel de Marie le Jars de Gournay (1565–1645), femme d’une rare érudition pour son temps, philologue, écrivaine, traductrice et auteure de beaucoup de traités dans lesquels elle dresse un panorama linguo-culturel de la société française de son époque, en montrant la diversité des problèmes qui entravent la vie.

L’apport de Marie de Gournay dans la technique de la traduction

Dès sa jeunesse, Marie fait la connaissance de Michel de Montaigne (1533–1592), se lie d’amitié avec lui, et le séduit par son intelligence à tel point que ce grand humaniste décide de lui offrir d’être sa « fille d’alliance ». Ce titre a profondément marqué la vie et les écrits

¹ Ici et ailleurs, l’orthographe des citations des anciens auteurs est modifiée pour faciliter leur lecture et leur compréhension.

² On estime que les règles instituées par E. Dolet ont constitué les assises théoriques de la future technique de la traduction, ce qui lui a valu le titre de « père fondateur de la traductologie française » (Cary 1963: p. 6). D’autant plus que c’est lui qui, en 1540, forge les mots « *traducteur* » et « *traduction* » en français.

de Melle Gournay. Entre elle et Montaigne « s'est tissée une amitié affectueuse qui, plus que toute autre considération, fait d'elle la véritable héritière intellectuelle » de l'œuvre de ce grand philosophe (Rigolo 1989: p. 16). Depuis, elle ne vit qu'en suivant les principes philosophiques exposés dans les *Essais* de Montaigne. Elle prend soin des rééditions des *Essais*. Et elle ne manque pas de souligner dans beaucoup de ses écrits que ses pensées sont conformes à celles de Montaigne. Elle écrit par exemple dans la préface à l'édition des *Essais* de 1595 : « J'étais toute semblable à mon Père : je ne puis faire un pas, soit écrivant, ou parlant, que je ne me trouve sur ses traces : et crois qu'on cuide souvent que je l'usurpe » (Gournay 2001 : p. 40).

L'œuvre de Marie de Gournay est riche et variée. Dans une quarantaine de « discours de raison » recueillis dans son *Advis ou les Presens de la Demoiselle* de Gournay (1641), elle traite de différents aspects de la vie de son époque, donnant son avis sur toutes sortes de questions liées à la pédagogie, la morale, la situation sociale de femmes, la religion, l'éducation des enfants, etc.

Plusieurs traités de son œuvre sont consacrés aux questions de traduction³. Nous allons donc passer en revue les réflexions sur ses techniques de la traduction qu'elle exprime dans le traité *Lettre à Monseigneur de Gelas*. L'étude scrupuleuse de tous les autres écrits consacrés à ce sujet nous révèle que celui-ci est le plus significatif, on peut même dire qu'il contient la quintessence des idées portant sur la traduction que l'essayiste exprime dans son œuvre.

Il convient aussi de noter que les réflexions de Marie de Gournay sur les principes de la traduction se sont constituées à la suite de sa pratique de traductrice. De nombreuses sources historiques nous montrent que Marie de Gournay traduit du latin en français des ouvrages de Virgile, Salluste, Tacite et plusieurs autres auteurs latins, sans compter des centaines de citations des *Essais* de Montaigne qu'elle a réédités plusieurs fois. De la sorte, sa propre conception de la traduction se présente comme une synthèse de son expérience personnelle et de réflexions issues essentiellement de sa pratique empirique.

La *Lettre* de Marie de Gournay à Claude Gelas, évêque d'Agen (1609–1630), introduit sa traduction de deux oraisons des historiens

³ J.-Ph. Beaulieu, chercheur canadien, en compte six (Beaulieu 2012).

latins Tacite (58–120 après J.-C.) et Salluste (86 avant J.-C. – 35 après J.-C.)⁴. À en juger par ce qu'elle écrit dans le post-scriptum, cette lettre peut être considérée comme une vraie introduction méthodologique aux œuvres qu'elle a traduites. On y lit notamment :

Si ceux qui liront les versions suivantes y voient quelque chose qui leur semble de prime abord hardiment traduite, ou brusquement, ils sont priés de se souvenir des précautions que j'ai proposées pour la traduction, en la lettre précédente, et de considérer ensuite que j'ai dû prendre pour moi les conseils que je donne aux autres pour ce regard (Gournay 1641: p. 641).

Dans cette lettre, l'essayiste réfléchit aux problèmes qui se posent au traducteur dans son travail, et fait part de son expérience de traductrice acquise en surmontant les difficultés. Se piquant dans une courte réplique d'avoir traduit les oraisons, dont il s'agit, « par simple passe-temps » (Gournay 1641: p. 635), Mlle Gournay certifie aussitôt que c'est une entreprise plus difficile et plus ardue qu'on ne peut croire que de tourner les grands auteurs, et les tourner en langue inférieure : surtout ornés d'un langage concis, magnifique, puissant et figuré, tel que celui de Saluste et de Tacite (*ibid.*). C'est justement de ce fait qu'il y a tant de passables faiseurs de livres, et si peu de bons traducteurs (Gournay 1641: p. 637).

Partant de ce premier constat, et se fondant sur sa pratique de la traduction, Marie de Gournay procède à l'examen de diverses difficultés qui se présentent au cours de la traduction. Elle montre que la nature de ces difficultés et leurs causes ont différentes origines. Toutes ces difficultés peuvent être réparties grosso modo en trois groupes :

- Celles qui ont pour source l'état de la langue.
- Celles qui proviennent de l'œuvre à traduire.
- Celles qui ont pour origine l'intelligence et l'habileté du traducteur.

La singularité des considérations exprimées par Marie mérite que nous nous y penchions de plus près.

L'état de la langue. La mention de cette difficulté ouvre la liste

⁴ À l'époque dont il s'agit la forme épistolaire était largement utilisée pour faire connaître ses idées scientifiques.

des problèmes que Marie de Gournay examine dans sa *Lettre à Monseigneur de Gelas*. Dès le début de la *Lettre*, Marie de Gournay soulève de manière implicite le problème capital de toute traduction, celui de la traduction fidèle. Est-il possible de « faire passer » ce qui est écrit dans le texte source au texte cible en cas de différences linguistiques des deux langues, surtout en cas d'infériorité de la langue cible ? Elle ne donne pas de réponse clairement définie à cette question, se contentant de souligner à plusieurs reprises dans cette lettre, ainsi que dans d'autres écrits philologiques, que le français est inférieur au latin, et qu'il faut l'enrichir par tous les moyens possibles afin qu'il soit capable de transmettre les plus fines nuances des ouvrages originaux. Et la traduction, répète-telle après le Cardinal du Perron, est « un effort très fructueux à l'enrichissement » de la langue française (Gournay 1619: p. a ij).

Marie de Gournay trouve que l'art d'exprimer « élégamment en un langage si différent de syntaxe » l'élégance des phrases des auteurs antiques, de l'exprimer en langage « d'avantage inférieur », demande de la part du traducteur « de belles inventions » (Gournay 1641: p. 636).

Le caractère de l'œuvre à traduire. Mlle Gournay note dans son traité que la qualité de la traduction peut dépendre du genre de l'œuvre qu'on traduit, car il y a des auteurs dont les écrits sont plus « faciles à traduire ». Alors le traducteur se retrouve devant le choix entre deux manières d'interpréter l'œuvre à traduire : il peut soit l'exprimer « pertinemment, et non en coup de maître » (Gournay 1641: p. 636), soit « engendrer une œuvre de nouveau » (*ibid.*). Cette seconde option, dit la théoricienne, peut rendre l'œuvre traduite fort éloignée de la langue française. Or la tâche du traducteur consiste en la reproduction fidèle de l'œuvre originale, et non en la création d'une œuvre nouvelle. Dans ce cas, explique Marie, les constructions de la langue qu'on traduit doivent être défaites par une spéculation profonde et pénétrante, afin de les refaire par une autre pareille : « tout ainsi qu'il faut que la viande meure et se défasse en notre estomac pour en composer notre substance » (*ibid.*).

Pourtant un tel remaniement de la matière à traduire nécessite que le traducteur ait de l'esprit pour pouvoir la comprendre et la remanier. Il faut donc qu'il soit capable « de digérer en sa propre langue l'intelligence des *Essais*, ou d'autres ouvrages de pareille vigueur » (*ibid.*). Seulement, de tels esprits ne sont pas nombreux à l'époque de Marie de Gournay qui manque « de bons interprètes » (Gournay 1641: p. 637).

L'intelligence et l'habileté du traducteur. Bien que le thème de la langue et de ses qualités expressives soit le sujet préféré des écrits philologiques de Marie de Gournay dans son traité *Lettre à Monseigneur de Gelas*, elle se concentre par-dessus tout sur l'examen des compétences qu'un traducteur doit posséder pour pouvoir bien comprendre le contenu des textes qu'il traduit, et pour retrouver dans la langue cible, en l'occurrence dans la langue française, des moyens correspondants de sa translation fidèle.

Dans un premier temps, les pensées que M. de Gournay expose dans son traité semblent faire échos aux règles de traduction établies par E. Dolet. Mais en fait, il n'en est pas ainsi. Les règles de Dolet ont un caractère purement empirique, tandis que les réflexions de notre auteure sont de préférence théoriques. De plus, elles sont beaucoup plus clairvoyantes et profondes du point de vue scientifique, et peuvent même être considérées comme les prémices de la future théorie de la traduction. Passons donc à un court examen de quelques-unes de ces pensées sur un plan comparatif.

Pour « bien traduire d'une langue en autre », enseigne E. Dolet dans sa première règle, « il faut que le traducteur entende parfaitement le sens et la matière de l'auteur traduit » (Dolet 1540: p. 13). Marie de Gournay privilégie aussi le sens dans l'art de la traduction, mais son interprétation de cette notion est beaucoup plus profonde et analytique. « Pour dresser le sens » de ce qu'il traduit, « le traducteur est obligé de détordre les mots à tous coups » (Gournay 1641: p. 637), et se souvenir que ses connaissances grammaticales ne contribueront pas beaucoup à former « l'intelligence harmonique et mystique de ces écrits-là » (*ibid.*). Un bon traducteur, postule l'essayiste, doit savoir, métaphoriquement parlant, « percer une obscurité cimmérienne »⁵, c'est-à-dire, il doit savoir saisir l'énigme du sens contenu dans les formes verbales de ce qu'il traduit. S'il n'arrive pas à le décoder, alors il doit le deviner et « payer le lecteur d'une vraisemblance, sous le prêt qu'il fait à l'auteur d'un bel et bon sens, s'il ne peut se répondre exactement d'avoir crocheter le sien » (*ibid.*). Sans ces connaissances, le traducteur « ne fera jamais œuvre en ce métier » (*ibid.*).

⁵ Terme de philosophie hermétique signifiant : ténèbres très épaisses, nuit permanente que les Grecs plaçaient dans le pays des Cimmériens, peuple de l'antiquité initialement installé en Tauride, l'actuelle Crimée.

La différence entre les deux auteurs est moins notable lorsqu'ils parlent de la compétence linguistique du traducteur. Selon E. Dolet, le traducteur doit avoir une « parfaite connaissance de la langue de l'auteur qu'il traduit » et être « excellent en la langue en laquelle il se met à traduire » (Dolet 1540: p. 15). Marie de Gournay exprime une idée similaire, mais précise en même temps qu'en traduisant les ouvrages des auteurs anciens, le traducteur doit parler français « non seulement aussi nettement, mais aussi vigoureusement, richement, figurément, succinctement, et délicieusement, qu'ils parlent la leur » (Gournay 1641: p. 637). En plus, il doit être « savant en français plus qu'il n'est en latin » (*ibid.*).

En parlant de la compétence linguistique du traducteur, Demoiselle de Gournay décourage ceux qui se croient capables de traduire les ouvrages des auteurs antiques parce qu'ils sont capables « d'entendre et de parler la langue latine » (Gournay 1641: p. 636). Pour faire une bonne traduction, explique-t-elle, il ne suffit pas de maîtriser parfaitement deux langues, il faut aussi être capable de comprendre la conception de l'auteur dont on traduit l'œuvre, et de pouvoir « l'expliquer en bons termes » (*ibid.*). Et cela ne peut se faire sans une bonne connaissance de l'auteur traduit, et sans l'intervention de l'intelligence du traducteur. Suivant sa vision, pour faire une traduction de qualité,

[...] il est nécessaire de ruminer, considérer, juger, approfondir et savoir à fer vermoulu : je dis savoir, l'auteur qu'on entreprend et mille autres, pour se démêler des difficultés par confrontations et rapports (Gournay 1641: p. 637).

Omettant plusieurs remarques concernant les correspondances linguistiques de deux langues et certains principes techniques de la traduction, on peut conclure que dans la conception de Marie de Gournay, traduire n'est pas un acte irréfléchi, machinal, un « labeur de pure peine et diligence : labeur [...] de transporter une chose de place en autre, sans invention » (Gournay 1641: p. 636). Elle a montré dans son traité que traduire une œuvre est un processus extrêmement complexe, qui implique de la part du traducteur beaucoup d'efforts pour recréer au moyen de sa propre langue tout un univers qui a été créé en une langue étrangère, un univers composé de faits linguistiques et extralinguistiques.

Le traducteur doit parfaitement connaître deux systèmes linguistiques avec lesquels il travaille, il doit connaître la culture dans laquelle s'était formée la conception philosophique de l'écrivain traduit, prendre en « considération des temps, lieux et sujets » (Gournay 1641: p. 639), et beaucoup d'autres phénomènes sans lesquels l'œuvre traduite ne pourrait prétendre à « un entendement frère cadet » de l'original. Dans ce cas, le traducteur ne mériterait pas « le titre de cadet des anciens » (*ibid.*).

Conclusion

Tout compte fait, le traité *Lettre à Monseigneur de Gelas* s'inscrit d'une manière organique dans sa détermination de défendre la langue française contre les réformes malherbiennes et de l'enrichir par les traductions. Elle est convaincue que

[...] celui des traducteurs d'un siècle qui approche le plus près de la vraie connaissance et certaine expression des écrits antiques approche son siècle le plus près aussi du génie et du mérite des anciens écrivains (Gournay 1641: p. 638).

Or, les chercheurs ont absolument raison d'en tirer la conclusion que pour Marie de Gornay « la traduction était une activité vouée par excellence à l'enrichissement de la langue » (Worth-Stylianou 1996: p. 199). La contribution de cette femme de lettres dans les techniques de la traduction, ainsi que dans le processus du développement de la langue française, est importante, et pourtant loin d'être appréciée à sa juste valeur, en dépit de nombreuses recherches sur le sujet.

РОЗДУМИ МАРІЇ ДЕ ГУРНЕ ПРО ПЕРЕКЛАДАЦЬКУ МАЙСТЕРНІСТЬ (ЗА ТРАКТАТОМ “LETTRE À MONSEIGNEUR DE GELAS”)

Михайло Попович

orcid.org/0000-0002-5040-7226

mpopovych@yahoo.fr

Доктор філологічних наук, професор

Кафедра романської філології та перекладу

Чернівецький національний університет імені Юрія Федьковича

Вул. Коцюбинського 2, 58012, м. Чернівці, Україна

Анотація. Висвітлюються роздуми Марі де Гурне, авторки епохи Відродження, про прийоми перекладу, які вона виклала у своєму трактаті „Лист до Монсеньйора де Желаса”. Зауважено, що переклад як інтелектуальна діяльність, основною метою якої є збагачення національної культури та вдосконалення рідної мови, завжди був привілейованою темою роздумів цієї творчої жінки. Замітки про цю діяльність можна знайти в декількох трактатах, які вона збрала у праці „*Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*” (1641). Саме в цих текстах вона найкраще пояснює свою теорію перекладу. Поняття „теорія” тут слід розуміти, звичайно, не в сучасному трактуванні, а у значенні грецького слова „теорія”, тобто узгодженому викладі пояснень, понять, ідей, пропозицій, законів і гіпотез. Отже, йдеться про винесення цієї „теорії” на порядок денний у контексті скрупульозного аналізу листа авторки до монсеньйора де Желаса. Висловлена впевненість, що думки Марі де Гурне заслуговують на увагу в сучасних дискусіях про переклад й що її ідеї щодо мистецтва перекладу все ще залишаються дієвими й актуальними, незважаючи на те, що висловлені майже п’ять століть тому.

Ключові слова: Марі де Гурне; французька мова; історія перекладу; техніки перекладу; перекладачі.

**MARIE DE GOURNAY’S REFLECTIONS
ON THE ART OF TRANSLATION
(BASED ON THE TREATISE *LETTER TO MONSIGNOR DE GELAS*)**

Mykhailo Popovych

orcid.org/0000-0002-5040-7226

mpopovych@yahoo.fr

Department of Romance studies and Translation

Yuriy Fedkovych Chernivtsi National University

2 Kotsiubynsky str., 58012, Chernivtsi, Ukraine

Abstract. The paper highlights Marie de Gournay’s considerations, the author of the Renaissance, on the methods of translation, which she set out in her treatise *A Letter to Monsignor de Gelas*. It is stated that translation, as an intellectual activity, the main purpose of which is to enrich the national culture and improve the native language, has always been a privileged topic of reflection for this creative woman. Notes on this can be found in several treatises, which she collected in her work *Les advis ou Les présens de la demoiselle de Gournay* (1641). It is in these texts that she best describes her theory of translation. The concept of “theory” should be understood not from the standpoint of modern interpretation, but in the meaning of the original Greek word “theory”, i.e. a coherent presentation

of explanations, concepts, ideas, proposals, laws and hypotheses. Thus, it is a question of foregrounding this “theory” in the context of an in-depth analysis of the author’s letter to Monsignor de Gelas. The author claims that Marie de Gournay’s views deserve attention in contemporary discussions on translation and that her ideas about the art of translation still remain constructive and relevant, despite being put forward nearly five centuries ago.

Keywords: Marie de Gournay; French language; history of translation; translation techniques; translators.

References

- Ballard, M. (2019). *Antiquité et traduction : De l’Égypte ancienne à Jérôme*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeneuve d’Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 126 p. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.36865>
- Beaulieu, J.-Ph. (2012). « Moy Traductrice » : le façonnement de la figure auctoriale dans le paratexte des traductions de Marie de Gournay. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, vol. 35, no. 4, pp. 119–134. URL : <https://www.jstor.org/stable/43446638> (consulté le 29 mai 2021). <https://doi.org/10.33137/rr.v35i4.19702>
- Berman, A. (1988). De la translation à la traduction. *TTR : traduction, terminologie, rédaction*. vol. 1, no. 1, pp. 23–40. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/037002ar> (consulté le 29 mai 2021). <https://doi.org/10.7202/037002ar>
- Cary, E. (1963). *Les grands traducteurs français*. Genève : Librairie de l’Université Georg & Cie, 133 p.
- Dolet, E. (1540). *La manière de bien traduire d’une langue en autre*. Lyon : Estienne Dolet, 48 p. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k505680.image> (consulté le 29 mai 2021).
- Gournay, M. (de) (1619). *Versions de quelques pièces de Virgile, Tacite, et Saluste, avec l’institution de Monseigneur frère unique du Roy*. Paris : Par Fleury Bourriquant. URL : https://books.google.fr/books?id=H9M5_v5p_WUC (consulté le 29 mai 2021).
- Gournay, M. (de) (1641). *Les Advis, ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*. 3^e éd. augmentée, revue et corrigée. Paris : J Du Bray, 995 p.
- Gournay, M. (de) (2001). Préface sur les *Essais* de Michel Seigneur de Montaigne. In : *Montaigne. Les Essais*. Éd. réalisée par Denis Bjaï, Bénédicte Boudou, et al. Paris : La pochotèque, pp. 9–51.
- Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Éditions Gallimard, 296 p.
- Rigolot, F. (1989). Introduction. In : Desan, Ph. (ed.). *Montaigne Studies*. First issue. Amherst, MA : Hestia Press, p. 8–20. URL : <https://www.yumpu.com/fr/document/view/2003760/montaigne-studies-division-of-the-humanities-university-of-> (consulté le 29 mai 2021).

Worth-Stylianou, V. (1996). Marie de Gournay et la traduction: défense et illustration d'un style. In : *Marie de Gournay et l'édition de 1595 des Essais de Montaigne*. Actes du colloque organisé par la Société internationale des amis de Montaigne les 9 et 10 juin 1995, en Sorbonne. Paris : Champion pp. 193–206. URL: https://www.academia.edu/11285721/_1996_Marie_de_Gournay_et_la_traduction (consulté le 29 mai 2021).

Suggested citation

Popovych, M. (2021). De réflexions de Marie de Gournay sur les techniques de la traduction (d'après le traité *Lettre à Monseigneur de Gelas*). *Pitannâ literaturoznavstva*, no. 103, pp. 184–196. <http://doi.org/10.31861/pytlit2021.103.184>

Стаття надійшла до редакції 1.06.2021 р.

Стаття прийнята до друку 20.08.2021 р.